



Séance du 27 juin 2024 à 18h30

Délibération du Conseil Municipal n°2024-22

Nombre de conseillers : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 3

Suffrages exprimés :

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation :

21 juin 2024

Date de transmission

en Préfecture :

3 juillet 2024

Date de publication :

3 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

Etaient présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Rachid TCHINA – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE – Frédérique CHOUFFOT – Valérie ORIAT –

Procurations : M. Frédéric PETIT à Mme Valérie ORIAT – Mme Nathalie PRIEUR à Mme Laurence CHARLE et Mme Sylvie FITSCH à M. Jean-Luc ANDERHUEBER

Absents excusés : Méline NOLE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Philippe EGLOFF ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Mise à disposition personnel communal CCVS

La convention qui permet à la Commune de mettre son personnel – *en particulier technique* – à disposition de la CCVS, est arrivée à son terme le 31 décembre 2023.

Le Maire rappelle que l'agent est mis à disposition pour des besoins ponctuels, à la demande de la CCVS, et que son salaire ainsi que les charges sont ensuite remboursés à la Commune au prorata des heures effectuées.

Il sollicite donc l'autorisation de prolonger cette mise à disposition par une nouvelle convention d'une durée de 3 ans, soit pour la période 2024-2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER